

Protéger la Kishi Sibi du nucléaire

Des premières nations en lutte contre un centre de
stockage de déchets nucléaires

Ile de la Tortue / Canada – Juin 2023



1. Introduction



Les nations algonquines et anishinabeg ont des liens écologiques et spirituels profonds avec la **Kichi Sibi (Grande rivière)** et tous ses affluents, avec des histoires et des systèmes de connaissances riches qui se sont développés et ont évolué au fil du temps. Nous vivons avec le bassin hydrographique et le parcourons depuis des temps immémoriaux. Nous savons que notre vie et notre subsistance dépendent d'Aki (la terre) et de Sibi (la rivière). Notre relation symbiotique avec la terre et l'eau est une responsabilité sacrée qui nous est confiée par l'autorité morale et légale des enseignements de nos ancêtres, y compris notre langue, notre culture et nos pratiques territoriales.

Ce document est un aperçu d'un mouvement plus large et continu visant à affirmer que les Algonquins-Anishinabeg sont les détenteurs du titre de propriété de la terre et qu'ils ont le droit inhérent de gouverner et de protéger le bassin hydrographique de Kichi Sibi. Il reflète le fait que, depuis des temps immémoriaux, nos peuples ont été les gardiens du bassin hydrographique de Kichi Sibi. Nous assumons nos responsabilités à l'égard de nos ancêtres, nous pensons à l'avenir et nous prenons des mesures pour les sept prochaines générations, afin d'assurer la subsistance, la santé, la sécurité, l'identité culturelle, la territorialité et la biodiversité. [...]

2. QUI NOUS SOMMES

"Je crois qu'en tant que membres des Premières nations, nous devons préserver et protéger tout ce qui se trouve sur la terre et sur l'eau. Peu importe l'endroit ou la distance. S'il s'agit de notre territoire traditionnel, nous devons faire de notre mieux pour le protéger pour les générations futures. - Membre de la PNK

Nos peuples étaient connus sous le nom d'Omamiwininiwag (voyageurs de la rivière) ou d'Anishinabeg (le peuple originel). Nos récits de la création nous relient au bassin hydrographique, aux autres nations et à nos relations animales, végétales, aviaires, halieutiques et spirituelles. Nous sommes porteurs d'une histoire profonde et possédons des titres fonciers sur nos territoires traditionnels. Nous nous levons constamment pour affirmer notre responsabilité permanente de prendre soin de la terre, de l'eau, des animaux, des médicaments et des générations futures qui vivent le long de la Kichi Sibi (rivière des Outaouais).

La nation algonquine

Aujourd'hui, les Omamiwininiwag sont souvent désignés sous le nom de Nation algonquine, qui se compose de onze communautés distinctes reconnues comme des bandes au sens de la Loi sur les Indiens. Depuis des temps immémoriaux, les Anishinabeg occupent un territoire dont le cœur est Kichi Sibi.

À l'heure actuelle, il existe onze Premières nations algonquines reconnues par le gouvernement fédéral, avec une population totale d'environ 8 à 10 000 personnes. Neuf de ces nations algonquines sont situées au Québec et deux en Ontario. En procédant du nord-ouest au sud-est, il s'agit des Abitibiwinni, Timiskaming, Kebaowek, Wolf Lake, Long Point (Winneway), Kitcisakik (Grand Lac), Lac Simon, Mitcikinabik Inik (Algonquins du lac Barrière) et Kitigan Zibi (River Desert). En Ontario, les Algonquins de Pikwakanagan (au lac Golden) et de Wagoshig (lac Abitibi) constituent les seules communautés algonquines reconnues.

Il est important de préciser que toutes les communautés algonquines possèdent un titre potentiel, un intérêt et des droits inhérents sur l'ensemble du bassin versant, indépendamment des limites imposées par le système des réserves, les provinces, la loi sur les Indiens et celles tracées historiquement par les nouveaux arrivants sur le territoire (représentants et gouvernements de la Couronne et du Canada).

Seules les Premières nations de Kebaowek et de Kitigan Zibi ont bénéficié d'un délai supplémentaire pour les activités de consultation et d'engagement dans le cadre de l'audience sur l'évaluation environnementale devant la CSC. Et ce, malgré le fait que de nombreuses autres Premières nations algonquines aient demandé à bénéficier de ce temps. Toutes les Premières nations algonquines souhaitant être consultées auraient dû être incluses dans l'ordonnance de procédure émise en 2022, et même avant cela - consultées de manière appropriée, comme l'exige la Constitution - avant le début du projet. [...]

Les liens entre les communautés ont été mis à rude épreuve et exacerbés par la séparation territoriale, encore plus divisée par la fragmentation coloniale du territoire et des familles, qui était un objectif clé de la Loi sur les Indiens et de la législation connexe. Néanmoins, les nations et les peuples algonquins continuent de développer leur résilience et leur réactivité face aux méfaits de la gouvernance imposée par la colonisation et des pratiques foncières, notamment la profanation de l'eau, des animaux, des poissons, des oiseaux, des plantes médicinales et des plantes.

3. L'ORDRE PROCÉDURAL

[...] Les Laboratoires nucléaires canadiens proposent la construction d'une installation de stockage près de la surface (NSDF), ce qui implique que le promoteur, les Laboratoires nucléaires canadiens (CNL), enlève un flanc de montagne le long de la rivière Kichi Sibi, très près de l'eau. Cette excavation recevrait et stockerait plus d'un million de mètres cubes de déchets nucléaires hérités, ce qui, selon notre évaluation menée par les autochtones, a un impact direct sur la qualité de l'eau, la viabilité des animaux et des plantes, ainsi que sur

d'autres espèces du bassin versant. Dans les pages suivantes, nous décrirons comment cette montagne est sacrée pour notre peuple et significative pour nos relations avec les animaux. Toute discussion sur le NSDF doit commencer par une compréhension profonde de la vision du monde des Algonquins Anishinabeg et de la façon dont la santé du bassin versant de Kichi Sibi est culturellement et écologiquement cruciale pour toutes les communautés.

Respecter et protéger le sacré

"Les Anishnaabeg reconnaissent que les terres sont sacrées en raison de la présence d'autres êtres spirituels (Manitous). Les définitions occidentales de la divinité ne s'appliquent pas à ces esprits. Leur existence n'est pas éthérée. Leur existence est étroitement liée à l'existence terrestre des Anishnaabeg et est associée à des lieux et à des saisons particuliers". (Johnston, 2008).

4. EFFORTS DE COLLABORATION

[...] Selon Kitigan Zibi, "nous affirmons que nous avons le droit d'être consultés et pris en compte pour tous les développements qui ont lieu sur notre territoire, et nous ne pouvons pas toujours respecter les délais souvent exigeants que l'industrie et la Couronne nous imposent. Le NSDF en est un excellent exemple".

Le chevauchement des priorités, notamment la contamination héritée du passé, l'effacement continu et l'érosion du pouvoir de décision induite par le colonialisme, ont créé des circonstances où le personnel et les capacités administratives de nombreuses Premières nations sont limités, alors que les organismes de réglementation, l'industrie et les organismes gouvernementaux disposent de capacités plus importantes. Toute tentative de dicter des procédures aux Premières nations sans tenir compte de leurs intérêts, de leurs priorités ou de leur conception du consentement constitue une violation des responsabilités constitutionnelles canadiennes et compromet la capacité du Canada à agir de bonne foi en tant que représentant défendant l'honneur de la Couronne.

5. NUCLÉARISATION sur le KICHI SIBI

Une brève histoire

La nucléarisation d'une très grande partie du territoire algonquin a commencé il y a plus de soixante-dix ans avec la construction des Laboratoires de Chalk River sur le Kichi Sibi, en face du Rocher de l'Oiseau, près de la ville forestière de Chalk River.

Le site appartient aux Laboratoires nucléaires canadiens (LNC), une filiale d'Énergie atomique du Canada limitée (EAACL, une société d'État fédérale), et est exploité sous contrat par l'Alliance canadienne pour l'énergie nationale, un consortium du secteur privé dirigé par SNC-Lavalin. Le site des LCR se trouve sur un territoire algonquin non cédé.

Depuis 1944, les LCR sont un site majeur de recherche et de développement pour l'avancement de la technologie nucléaire. Les LCR disposent d'une expertise en physique, métallurgie, chimie, biologie et ingénierie, et hébergent des installations de recherche uniques. Jusqu'à l'arrêt de son réacteur nucléaire en 2018, les LCR produisaient une grande partie de l'approvisionnement mondial en radio-isotopes médicaux.

Le 6 août 1945, l'honorable C.D. Howe, alors ministre des Munitions et des Approvisionnements, a annoncé que "les institutions canadiennes ont joué un rôle intime et ont été associées de manière efficace à ce grand développement scientifique". Ce commentaire faisait référence au largage de la bombe atomique sur Hiroshima, qui venait de se produire (Kennedy, 1970).

Processus et proposition du NSDF

En 2016, les Laboratoires nucléaires canadiens (LNC) ont déposé une demande de construction d'une installation de stockage près de la surface (NSDF) sur le site des Laboratoires de Chalk River (LCR) à Chalk River, en Ontario.

L'évaluation environnementale de leur proposition a débuté en vertu de la loi canadienne sur l'évaluation environnementale de 2012.

L'objectif de l'installation est d'évacuer définitivement les déchets radioactifs solides et non radioactifs hérités du site de Chalk River et d'autres sites de CNL dans une installation de stockage de déchets techniques. La proposition de CNL fait l'objet d'une évaluation environnementale (EE) et d'une évaluation de l'autorisation par la Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN).

La zone isolée de Chalk River n'a jamais été cédée par le peuple Anishinabeg et n'a jamais fait l'objet d'une consultation. KZA et la PNK n'ont jamais donné leur consentement libre, préalable et éclairé à ce développement. Il s'agit plutôt des résultats d'une dépossession et d'une restriction de l'accès des peuples autochtones à leur propre territoire.

Une zone de projet a été clôturée pour exclure les membres de KZA et KFN, mais aujourd'hui, le site NSDF, s'il est autorisé, aura encore plus d'impact sur notre accès en raison des niveaux de radioactivité qui sont dangereux pour la santé humaine et animale. La crainte de nos membres de rencontrer des terres, des eaux, des plantes et des animaux contaminés sur leur territoire traditionnel les empêche de s'approcher de ces terres et de ces cours d'eau. Par conséquent, l'existence même du NSDF porte atteinte à leurs droits et à leur capacité d'accéder et de profiter des terres et des eaux bien au-delà du NSDF et de Chalk Riv.

[...] De même, l'article 29.2 stipule que les États prennent des mesures efficaces pour veiller à ce qu'aucun stockage ou élimination de matières dangereuses n'ait lieu sur les terres ou territoires des peuples autochtones sans leur consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause.

Dans le cas présent, il ne semble pas y avoir d'hôte disposé à accueillir le NSDF. Le NSDF se trouve sur le territoire traditionnel non cédé des Algonquins de la Première nation de Pikwàkanagàn ("Pikwàkanagàn"). Dans leur soumission du 19 mai 2022, les Pikwàkanagàn n'avaient pas encore pris de décision officielle de "consentement libre, préalable et éclairé" concernant le NSDF. Ils ont déclaré qu'ils ne voyaient pas suffisamment de révisions du projet, d'engagements et de conditions en place pour compenser leurs préoccupations.

[...] D'après l'étude d'impact sur l'environnement qui a été communiquée dans la proposition de la NSDF, nous comprenons que le

site nécessitera des formes spécifiques de construction que nous jugeons dangereuses et préoccupantes. Le promoteur (NSDF) a commencé à prendre des dispositions pour s'assurer les services d'un entrepreneur pour plusieurs activités, et nous les énumérons ci-dessous comme étant préoccupantes et nécessitant un examen et une analyse par nos propres experts.

- Défrichage de la végétation (par exemple, enlèvement des arbres)
- Mobilisation du matériel de construction nécessaire
- Réalisation d'activités de terrassement à grande échelle (par exemple, excavation, dynamitage, transport de matériaux et nivellement)
- Modifications permanentes de la géologie, destruction d'une montagne sacrée utilisée par de nombreux ours pour leurs tanières
- Mort potentielle de la faune et de la flore, y compris des poissons, en raison de la pression et des vibrations résultant du dynamitage et du bruit.
- Le stockage et l'utilisation de roches dynamitées peuvent entraîner une lixiviation des métaux et un drainage rocheux acide.
- Les résidus de dynamitage et les métaux peuvent être libérés pendant la construction de l'ECM et les caractéristiques de drainage des eaux de surface à travers la SSA peuvent entraîner des changements dans la qualité du sol. L'utilisation d'explosifs pendant la phase de construction du projet NSDF pourrait entraîner des modifications de la qualité des sols
- Les explosifs peuvent libérer des substances résiduelles azotées (p. ex. nitrate d'ammonium/carburant). [...]

6. RELATIONS ANISHINABEG

[...] Notre peuple dispose de systèmes de connaissances culturellement distincts pour évaluer les changements environnementaux et possède des connaissances sur la formation du territoire lui-même. Nous adaptons continuellement notre occupation et notre utilisation des ressources pour soutenir la durabilité et la récolte éthique avec toutes nos relations (plantes, eau, animaux et autres formes de vie sur le territoire).

[...] Les Omàmìwininìwag enterraient leurs défunts le long des cours d'eau, notamment le long de notre artère principale, la Kichi Sìbì. De

nombreux sites funéraires ont été découverts au fil des ans le long du Kichi Sibi, y compris des découvertes archéologiques récentes près du lac Leamy à Gatineau et sur la colline du Parlement lors de la rénovation de l'édifice du Centre. Malheureusement, la pratique courante sur les chantiers de construction a toujours été d'ignorer la découverte de restes ancestraux.

NOUS CONNAISSONS CE LIEU

Notre histoire, notre spiritualité et nos traditions culturelles sont inscrites sur la terre et ancrées dans le paysage. En face du site des Laboratoires de Chalk River, à 150 mètres au-dessus du Kichi Sibi, se trouve une paroi rocheuse connue par certaines communautés sous le nom de Kinew Kiishkaabikaan, Migizi Kiishkaabikaan ou "Oiseau Rock". C'est le premier site où des offrandes cérémonielles sacrées ont été observées au Canada par l'expédition De Troyes en 1686. Les chefs, les familles et les individus algonquins se réunissaient ici pour faire des offrandes de sema (tabac) et de nourriture. Ils y menaient des cérémonies et s'acquittaient de leurs responsabilités envers le site, les esprits, les terres et les eaux.

[...] Il convient de mentionner qu'au cours de la colonisation, l'un des processus d'assimilation a consisté à interdire les rassemblements, les cérémonies et l'accès à des sites sacrés tels que Migizi Kiishkaabikaan. Ce n'est qu'en 2001 qu'une cérémonie de reconnexion a été organisée sur ce site.

[...] L'offense que représente la transformation de ce site important en un point de déversement de déchets dans la rivière des Outaouais, au mépris de toute la signification culturelle du site, est insupportable pour KZA et KFN.

Accès refusé

Ce sont encore des préoccupations aujourd'hui que KZA et KFN souhaitent souligner dans cette soumission : il est particulièrement important et très triste pour KZA et KFN que l'accès au site de Migizi Kiishkaabikaan et Point au Baptheme soit encore aujourd'hui entravé par sa proximité avec les Laboratoires de Chalk River et le site

potentiel de NSDF. Quelles que soient les mesures d'atténuation proposées pour le NSDF, si elles sont approuvées, le site NSDF restera un site nucléaire dangereux auquel nous n'aurons pas accès pendant des siècles. KZA et KFN auront perdu une autre partie de leurs terres sacrées et une partie significative. L'extension indéfinie d'un impact existant - l'interdiction d'accès - est un impact significatif en soi.

8. VÉRIFICATION SUR LE TERRAIN

Les études de base sont une priorité pour la PNK lors de l'évaluation et de la gestion des évaluations environnementales concernant les espèces en danger. Des évaluations environnementales réussies ne peuvent être élaborées de manière adéquate sans estimations fiables de l'utilisation des terres et de la taille de la population des espèces menacées. C'est pourquoi, au cours des derniers mois, la PNK a mené des travaux sur le terrain sur le site du LCR et à l'intérieur de l'empreinte du NSDF.

Dès le début du travail sur le terrain, il est rapidement devenu évident pour le personnel technique de la KFN qu'il y avait des lacunes importantes dans le travail environnemental de base effectué pour le NSDF. En particulier, la CNL n'avait pas effectué de comptage des populations animales :

CNL n'avait pas effectué de comptage des populations animales dans le NSDF pour les orignaux, les cerfs ou les ours, ni étudié les relations entre proies et prédateurs ; en particulier, il n'y avait pas de documentation ou d'enquête sur la présence, la population et les relations entre proies et prédateurs des espèces menacées de loups de l'Est depuis le début du processus d'EIE du NSDF en 2016.



Les implications structurelles à long terme de la suppression de 37 hectares d'habitat forestier ancien sélectionné pour le loup de l'Est et d'autres mammifères dans l'empreinte du NSDF (par exemple, la distribution et le statut futurs de leur population) n'étaient pas claires.

[...] La présence de trois tanières d'ours actives, d'un habitat hivernal pour les élans et les cerfs, d'une espèce potentiellement menacée, le loup de l'Est, l'asclépiade et plusieurs espèces de chauves-souris dans le NSDF revêtent une importance particulière.

9. ALIMENTS TRADITIONNELS

Habitat du poisson et de la faune sauvage - l'élan

Notre savoir traditionnel nous apprend que le régime alimentaire de l'orignal comprend des racines aquatiques dans les marécages, comme la racine de quenouille, dont les Anishinabeg savent qu'elle absorbe les contaminants. C'est pour cette même raison que CNL a décidé de planter des quenouilles et d'autres plantes dans son bassin de gestion de

l'eau : pour traiter une partie de ses eaux usées, les usines pompant et accumulant des contaminants. Nous craignons que les élans qui ont été observés sur le site du LCR (et tout autre animal consommant ces plantes contaminées) soient exposés à cette toxicité dans leur habitat et leur nourriture. Ces animaux peuvent ensuite se déplacer sur l'ensemble de notre territoire traditionnel, où d'autres prédateurs et nos chasseurs peuvent finalement les consommer. L'orignal est une espèce importante pour notre consommation alimentaire et nos moyens de subsistance.

[...] Le personnel de terrain de la PNK a enregistré un orignal dont l'urine contenait du sang et qui passait l'hiver dans le site proposé par le NSDF.

10. OURS – MAKWA



[...] Le fait qu'au moins trois tanières d'ours se trouvent dans l'empreinte proposée pour le NSDF est très préoccupant pour KZA et KFN. De plus, il s'agit de tanières d'ours femelles avec des femelles qui reviennent utiliser les tanières année après année en raison de la qualité du site. Le KFN a identifié deux tanières d'ours femelles actives en

2023. L'une est occupée par une ours et trois oursons nés en 2022 et l'autre est occupée par une ours et deux oursons nés en 2023. Au total, huit ours résident sur le site de la NSDF pour hiberner et se nourrir.

Leurs tanières sont idéalement choisies dans le sable profond de la pente boisée qui les protège des événements liés au changement climatique.

[...] La construction du NSDF nécessitera la destruction des tanières de montagne de ces ours et leur déplacement immédiat. KZA et KFN ne perdent pas de vue que ces mêmes processus qui nous ont déplacés de nos terres traditionnelles sont utilisés contre les animaux et les êtres vivants sur le territoire. Nous considérons cela comme un affront aux droits inhérents et aux responsabilités de KZA, KFN Omàmìwininiwag.

11. MA' HINGAN : PROTÉGER LA PNK et HONORER L'ÉQUILIBRE DE L'ÉCOSYSTÈME



Artwork: by John Tenasco, Kirigan Zibi



Photo: Anita Sawyer 2023: Wolf pack on Ottawa River

Pour les membres des communautés KFN et KZA, la protection de la faune et les services de conservation sont d'un intérêt direct car ils soutiennent les valeurs traditionnelles et les activités culturelles. Les loups (loups gris, *Canis lupus*, et loups de l'Est, *C. lycaon*) présentent

un intérêt particulier à cet égard, non seulement en raison de leur valeur en tant que prédateurs suprêmes, mais plus généralement en tant qu'animal important dans la culture algonquine [...]

Les membres ont souligné l'importance de leurs tanières - "si nous détruisons leurs tanières, nous perturbons l'équilibre de la nature". Les loups ont également été identifiés comme un véritable signe d'un environnement sain.

12. poissons et faune d'eau douce

Il est urgent d'identifier et de protéger la communauté de poissons et de moules d'eau douce vivant dans la zone comprise entre Pembroke et Chalk River en amont. Il en va de même pour ce qui semble être l'une des plus importantes communautés de moules d'eau douce du Canada en aval de Pembroke, près du bastion historique algonquin des îles Morrison et Allumette aux Rapides Paquette, l'île Fitzpatrick.

L'aire de conservation autochtone protégée de l'île Fitzpatrick



Le segment de la Kichi Sibî situé entre le barrage hydroélectrique de Rolphton et le barrage hydroélectrique de Bryson abrite d'importantes populations de moules de l'obovarie (*Obovaria olivaria*), une espèce menacée, qui (avec d'autres moules) purifient des millions de litres d'eau pour les communautés situées en aval.

Il est impératif pour l'avenir de la rivière des Outaouais que la PNK et la KZ protègent ce segment de la rivière des Outaouais, qui représente 141 km d'écoulement quasi naturel avec des communautés uniques de poissons et de moules d'eau douce. Il est extraordinaire que ce tronçon de 141 km de la rivière des Outaouais soit le plus sauvage qu'il reste de

la rivière et qu'il abrite des sites culturels et patrimoniaux algonquins incroyables tels que Pointe au Baptheme et Oiseaux Rock. Le segment de l'île Fitzpatrick, centré sur les rapides de la Paquette où se trouvent les grottes sous-marines, contient également une abondance d'espèces en péril telles que la moule Hickorynut et l'esturgeon jaune. Un tel écosystème ne doit jamais être mis en péril car il représente un lieu unique dans notre pays. Des inventaires des moules et des poissons sont nécessaires pour mieux comprendre cet écosystème unique, y compris les populations de moules de l'adipeuse et d'esturgeons jaunes dans la région de Chalk River et Deep River, une zone dominée par de grands dépôts de sable fluviaux qui sont bien connus comme étant le substrat idéal pour la moule de l'adipeuse et le stade juvénile de l'esturgeon jaune, l'hôte présumé de cette moule menacée d'extinction.

Enfin, nous devons comprendre comment les radionucléides et les isotopes artificiels peuvent se bioaccumuler dans les coquilles des moules d'eau douce, car cette bioaccumulation reste à la surface des sédiments après la mort des animaux et reste donc pendant des décennies en place dans la communauté benthique. Avec des densités de moules d'eau douce de l'ordre de 50 à 200 individus par m², nous devons mieux comprendre comment les radionucléides et les isotopes resteront accumulés dans tous ces matériaux de coquille. Cette recherche est nécessaire mais n'est pas encore terminée pour comprendre l'effet à long terme et l'impact potentiel du site de déchets nucléaires proposé sur la communauté d'organismes benthiques et pélagiques vivant dans ce segment de la rivière des Outaouais. [...]



En plus d'être une espèce culturellement importante, l'esturgeon jaune joue un rôle écologique essentiel dans l'écosystème, car de nombreuses espèces de moules ont besoin de ce poisson dans leur cycle de vie. En effet, la moule de l'obovarie, comme beaucoup d'autres moules, a un stade larvaire spécial appelé "glochidium", au cours duquel elle s'accroche aux branchies du poisson, grandit pendant un certain temps, puis se détache dans un nouvel environnement (outil de dispersion), sans effet néfaste notable sur la mobilité ou la capacité respiratoire du poisson.

Cette relation est réciproque car, une fois adultes, les moules servent de dispositifs de filtration dans le nouvel environnement, ce qui aide les populations de poissons en retour. Le Pimisi, l'anguille d'Amérique, a également un lien direct avec la qualité de l'eau douce. Les anguilles sont porteuses d'une puissante médecine et constituaient un élément essentiel de l'économie traditionnelle, de l'alimentation et des pratiques médicinales des Algonquins et des nations voisines.

Dans le savoir traditionnel anishinabe, cette relation montre que toutes les formes de vie sont importantes sur l'île de la Tortue, car chacune d'entre elles fait partie de la vie de tous.

[...] KZA a déjà interrompu la pêche de ces espèces par mesure de précaution afin de les préserver, mais l'augmentation des impacts sur leur population pourrait avoir un impact plus permanent sur ces espèces. Il existe un risque sérieux qu'elles disparaissent complètement.

Enquête 1

Lors de l'étude 1, 147 arbres au total ont été mesurés à l'aide d'un ruban de mesure du diamètre à hauteur de poitrine. Le plus grand arbre était un chigwatik (pin blanc) avec un DHP de 118 cm. Le DHP moyen des arbres échantillonnés était de 52,6 cm.

[...] Il a été constaté qu'une grande partie de l'empreinte proposée par le NSDF contient des pins et des chênes anciens. On y trouve également des peuplements de frêne noir exempts d'agrille du frêne et de hêtre américain sans signes de cochenille du hêtre. Les forêts anciennes et saines de frênes et de hêtres ne sont pas courantes dans le paysage de la CNL ou dans la province de l'Ontario. En outre, la PNK tient à

souligner que cette forêt particulière fournit un régime alimentaire riche en protéines, composé de chênes et de faînes, aux ours résidents, ainsi que des habitats hivernaux vitaux pour les orignaux, les lynx, les loups et les cerfs, comme le montrent les nombreuses photos et cartes de l'utilisation des terres par la faune qui figurent dans le présent document.

Enquête 2

[...] Conformément au plan d'aménagement forestier de CNL, la PNK a également identifié de nombreux frênes noirs dans l'eau stagnante des parcelles situées dans les basses terres.

Le gouvernement de l'Ontario a déclaré le frêne noir comme espèce en voie de disparition le 26 janvier 2022, en raison de l'infestation de l'agrile du frêne dans l'est et le sud de l'Ontario.

Le nord du Minnesota a également connu une infestation. La stratégie de rétablissement du frêne noir interdit de nuire, de harceler, de posséder, de transporter, d'échanger et de vendre des frênes noirs vivants ou morts, en vertu de la loi sur les espèces menacées d'extinction (Endangered Species Act). [...]

14. RÉPARATION

Responsabilités du Canada en matière de réparation

La proposition concernant ce site et l'hypothèse sous-jacente selon laquelle le projet sera approuvé constituent un affront à la compétence des Premières nations algonquines. Nos nations n'ont pas été consultées comme il se doit lorsque les installations nucléaires ont été installées à l'origine, et nous sommes affectés de manière globale et disproportionnée par les effets cumulatifs de leurs projets et activités.

Les Premières nations algonquines persistent et revendiquent le droit de reprendre le pouvoir de décision sur l'ensemble de leurs territoires. Il s'agit d'un effort séculaire en faveur de la justice environnementale,

sociale et juridique, qui se poursuit dans l'intérêt de tous les peuples et des générations futures.

[...] i. S'engager à mener des consultations sérieuses, à établir des relations respectueuses et à obtenir le consentement libre, préalable et éclairé des peuples autochtones avant de mettre en œuvre des projets de développement économique." [...]

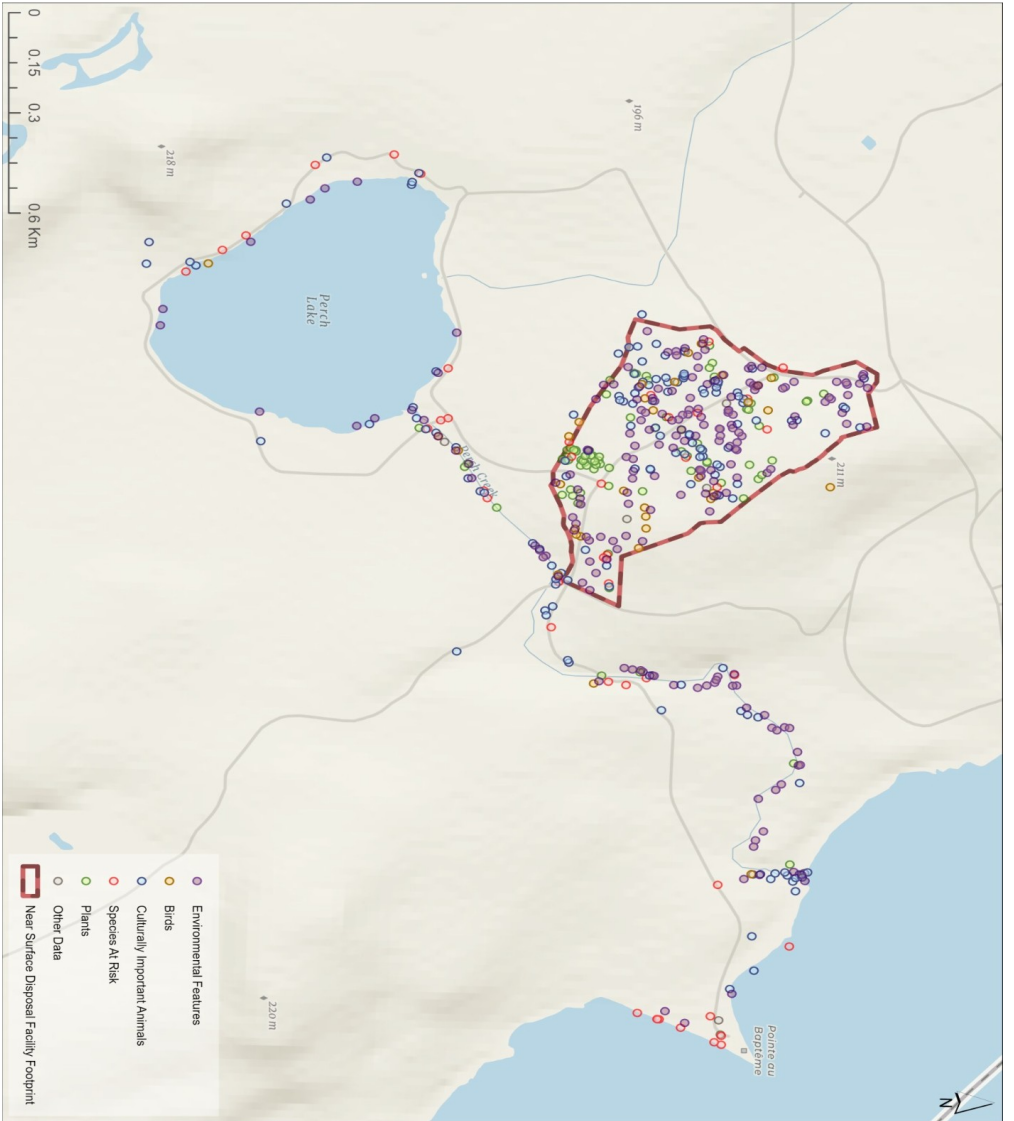
L'Enquête sur les femmes et les filles assassinées et disparues a publié plusieurs rapports et recommandations en 2018, y compris un rapport supplémentaire qui traite des situations spécifiques de violence et de colonialisme qui ont un impact sur les femmes autochtones dans la province de Québec. Le rapport a noté que la dépossession, la perte de terres et la discrimination sexiste affectent le bien-être holistique et la sécurité de toutes les femmes et filles autochtones au Québec. Le rapport partage les conclusions selon lesquelles les femmes décrivent que "la violence et l'indifférence sont omniprésentes", ce qui affecte profondément leur capacité à se remettre des préjudices coloniaux existants liés à la dégradation des terres et à y faire face.

15. Droits et intérêts des KEBAOWEK et des KITIGAN ZIBI

Le droit à l'eau propre pour la boisson, la subsistance spirituelle et les moyens de subsistance économiques, sans polluants. [...]

Nécessité d'une optique de justice environnementale

La justice environnementale exige que les impacts d'un projet soient supportés équitablement par tous. Cependant, en raison du colonialisme, du racisme et de l'inégalité économique, de nombreuses communautés autochtones sont situées de manière disproportionnée à proximité de sites industriels contaminés et dégradés.





En 1944, des Laboratoires nucléaires canadiens s'imposent sur le territoire des Premières Nations pour développer la technologie atomique à Chalk River.

En 2016 un projet d'entreposage de déchets radioactifs se construit avec des processus douteux.

En 2023 les nations Algonquines et Anishinabeg font tout un travail pour dénoncer cela et anticiper les conséquences de l'activité nucléaire sur leur peuple et les autres populations vivantes :

Destruction des espaces et de tanières animales, atteintes à des espèces vivantes qui participent à un écosystème, non respect de leurs terres ancestrales et de leur spiritualité, diffusion de la radioactivité et des polluants dans l'environnement et les aliments... A travers ce texte, des AlgonquinEs en lutte mettent en avant leur connaissance du territoire et la responsabilité de leur nation à protéger l'environnement pour s'opposer à un processus intégré historiquement au colonialisme.

Extraits choisis. Le texte original est à peu près trois fois plus long et a été traduit depuis l'anglais par un outil de traduction en ligne, des erreurs ont pu s'y glisser. Retrouver le document original avec ses photos ici :

<https://storymaps.com/stories/f60f973a030c4e16a0416ff7207550b2>

Mémoire de la Première nation Kebaowek
et de Kitigan Zibi Anishinabeg – juin 2023